

Chapitre III : LES VERBES [gray]

Le système verbal est le pivot du Kotava. Il s'agit d'ailleurs là de la partie la plus sophistiquée de tout l'ensemble, mais davantage par les possibilités multiples offertes et leur aspect synthétique qu'en raison de leur difficulté. Morphologiquement, une forme verbale se reconnaît au premier coup d'œil. Dans les dictionnaires, les verbes sont classés à leur état radical, lequel correspond à la 1^{ère} personne du singulier du mode personnel (modalité effective, voix active, temps présent). Le Kotava ne connaît en effet pas de véritable infinitif et ne possède qu'un nom verbal.

En Kotava, une forme verbale est constituée au minimum de huit éléments (ou traits grammaticaux) outre le radical, en sachant qu'il existe toujours un implicite par défaut à marque zéro (*en italique infra.*) pour chacun de ces éléments, par ordre hiérarchique et conceptuel :

- radical du verbe ;
- indication de l'**acte de parole** : *déclaratif*, exclamatif, interrogatif, injonctif ;
- indication du **mode** : *indicatif*, participe-relatif ;
- indication du **temps** : *présent*, passé, futur ;
- indication de l'**état** : *assertif*, affirmatif, négatif, contraritif ;
- indication de l'**aspect** : *duratif*, continu, antérieur, postérieur, instantané, avenir relatif, achevé relatif, inchoatif, non-cessatif, interruptif, résomptif, terminatif ;
- indication de la **modalité** : *effective*, possibilitive, obligative, volitive, capacitative, créditive, apparente, conative, habituelle, absolutive ;
- indication de la **voix** : *active*, passive, réfléchie, réciproque, complétive ;
- indication de la **personne** : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} du singulier, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} du pluriel.

D'autres traits grammaticaux sont optionnels (éventuellement cumulés) :

- **pragmatiques** spécifiques : irréel, épistémique, évidentiel, nécessitatif externe, considératif de réalité, incertain, degré injonctif, interrogatif spécifique.

Enfin, il est possible de rencontrer un certain nombre de suffixes (suffixe total, suffixe (in)transitivant).

A : Le radical du verbe [grayzaeya]

Le radical (notion à ne pas confondre avec celle de la racine) est la forme minimale du verbe. Un radical verbal se caractérise obligatoirement par une terminaison caractéristique en **-á, -é, -í** ou **-ú**. C'est à partir de ce radical (sans l'accent, marque de la 1^{ère} personne du singulier) que seront construites toutes les autres formes et même les dérivés verbaux.

Ex. de radicaux : **VEFA** (jouer), présent dans les dictionnaires sous la forme **vefá** (je joue)
STUTE (danser) **stuté** (je danse)
ASKI (faire) **askí** (je fais)
PLEKU (mettre) **plekú** (je mets)

B : Les actes de parole [grayewa]

La notion d'acte de parole est essentielle en Kotava. Elle a trait aux énoncés, phrases et propositions dans leur ensemble. Et quand bien même elle vaut au-delà du champ verbal strict, puisqu'on peut rencontrer également des actes de parole au travers de phrases purement nominales par exemple, elle n'en est pas moins totalement structurante dans tout ce qui touche à la grammaire verbale. Parfois rencontrés sous le vocable de « modes énonciatifs », ils prennent en compte la portée globale d'une proposition (ou d'une phrase entière) gérée par une forme verbale.

On distingue en Kotava quatre actes de parole autonomes. Ce sont :

- **Déclaratif** : c'est le mode énonciatif et phrastique de base, celui par défaut et canonique. Il énonce un fait, une opinion, un discours, etc. de façon standard.
- **Exclamatif** : c'est le mode de l'émotion, de l'exclamation, de l'apostrophe, de l'interjection.
- **Interrogatif** : c'est le mode de l'interrogation directe, du questionnement.
- **Injonctif** : également appelé impératif, il est le mode de l'ordre et négativement de la défense.

1) Le déclaratif [dakterewa]

Il s'agit de l'acte de parole de base. Il est toujours, sauf indication contraire expresse, implicite et ne se distingue donc par **aucune marque particulière**.

Le déclaratif est l'acte fondamental, celui régissant les énoncés standards, l'expression de faits, d'opinions, de paroles, de discours directs ou rapportés, de tout ce qui ne ressortit pas de l'un des trois autres actes de parole (exclamatif, interrogatif ou injonctif). Notons qu'il prend également en charge tout ce qui relève de l'interrogation indirecte (*cf. infra*).

Au plan oral, l'acte de parole déclaratif ne se caractérise par aucune intonation phrastique particulière.

Sur le plan écrit, une proposition ou phrase déclarative (régie par un verbe au déclaratif) se terminera obligatoirement par un point simple, un point interruptif (ou trois-points), un deux-points ou un point-virgule.

2) L'exclamatif [divierewa]

C'est l'acte de parole de l'émotion, de l'interjection, de l'étonnement, de l'apostrophe, de l'exclamation.

Toute phrase déclarative peut prendre une forme exclamative.

Sur le plan écrit, l'exclamatif se caractérise par la présence obligatoire du point d'exclamation simple.

Au plan oral, une phrase exclamative emprunte une intonation particulière, distincte de celle de l'interrogation ou de l'injonction. À cette importante nuance d'intonation près, une phrase exclamative se distingue sinon peu d'une phrase déclarative standard.

Il existe toutefois une série de pronoms, déterminants et adverbes relatifs proprement exclamatifs, la série à base « **man !** ».

- déterminant exclamatif « **man !** » (tel, quel !)
Ex : **man gazik tiyir !** (quel roi il a été !)
- pronom exclamatif de la série « **man- !** »
Ex : **mantan tir !** (quel individu c'est !)
va mancoba askil ! (quelle chose tu fais !)
- adverbe relatif exclamatif de la série « **man- !** »
Ex : **maneke kobal !** (tu travailles tellement !)
manlize irubayá ! (j'ai habité en un tel endroit !)

3) L'interrogatif [koerurewa]

C'est l'acte de parole de l'interrogation directe, du questionnement.

Toute phrase déclarative peut être mise à l'interrogatif.

Sur le plan écrit, l'interrogatif se caractérise par la présence obligatoire du point d'interrogation.

Au plan oral, à défaut d'être déterminé par une particule-adverbe interrogative spécifique (**kas ?**, **mex ?**) ou bien d'être introduit par un déterminant interrogatif (**tok**, **tokeaf**, **tokoy ?**) ou bien un pronom ou un adverbe relatif interrogatif (séries **tok- ?** ou **kas- ?**), une légère inflexion de la voix distinctive doit alors être marquée.

Il existe des phrases interrogatives simples et nues, principalement lorsqu'elles sont très courtes, en situation d'apostrophe par exemple (et donc alors marquées par une inflexion de voix). Toutefois, dans la grande majorité des cas, elles se rencontrent accompagnées ou introduites par :

- pragmatique interrogatif d'existence « **kas ?** » (est-ce que ?)
Elle est caractéristique de l'interrogation directe globale, celle des questions standard.
Ex : **kas (in) ker ?** (est-il en train d'attendre, est-ce qu'il attend ?)
kas va Paris ok London aldualbá ? (est-ce que je préfère Paris ou Londres ?)
- pragmatique interrogatif de doute « **mex ?** » (n'est-ce pas ?)
Ex : **dotrakut, mex ?** (nous sommes bien d'accord, n'est-ce pas ?)
- déterminant interrogatif « **tok ?** » (quel ?), « **tokeaf ?** » ou « **tokoy ?** »
Typique de l'interrogation partielle.
Ex : **tok gazik zo bastakayar ?** (quel roi a été décapité ?)
moe tokeafa bodema tigil ? (à quel rang du concours te trouves-tu ?)
- pronom interrogatif de la série « **tok- ?** » (qui, quoi ?)
Interrogation partielle.
Ex : **toktan vanlanir ?** (qui approche ?)
va tokcoba askil ? (que fais-tu, qu'es-tu en train de faire ?)
- pronom interrogatif de la série « **kas- ?** » (y a-t-il quelqu... qu..., existe-t-il quelqu... qu...)
Interrogation partielle.
Ex : **va kascoba rotaskí ?** (y a-t-il quelque chose que je puisse faire ?)
- adverbe relatif interrogatif de la série « **tok- ?** » (quel ?)
Interrogation partielle.
Ex : **tokdume va in ienal ?** (pourquoi lui cries-tu dessus ?)
tokliz vultér ? (où court-il ?)

- adverbe relatif interrogatif de la série « **kas- ?** » (y a-t-il quelque, existe-t-il quelque ?)
Interrogation partielle.
Ex : **kaskane va in rokalí ?** (existe-t-il un moyen pour que je puisse lui parler ?)

L'interrogation indirecte relève, elle, de l'acte de parole déclaratif. Elle est généralement introduite par un adverbe relatif à composé **-kase** (cf. *infra* : les séries adverbiales relatives).

4) L'injonctif (ou impératif) [dirgarewa]

Souvent appelé « impératif », c'est l'acte de parole de l'ordre (négativement de la défense) et, atténué, du souhait, du désir, de la prière.

En Kotava, contrairement à de nombreuses autres langues, il est complet et peut notamment s'exprimer à tous les temps, tous les états, tous les aspects, toutes les modalités, toutes les voix et toutes les personnes.

Il est également souvent précisé au moyen de pragmatiques spécifiques (cf. *infra* § J7: les degrés injonctifs).

Au plan oral, l'acte de parole injonctif se caractérise par son intonation phrastique distinctive et exclusive, un phrasé et un ton impératif, presque toujours exclamatif.

Sur le plan écrit, l'injonctif doit être obligatoirement noté au moyen du point injonctif (ou point exclamatif double !!).

Si, sous acte de parole déclaratif, exclamatif ou interrogatif, les pronoms personnels sont globalement optionnels, ils sont en revanche absolument interdits dans le cadre de l'injonctif.

Quelques exemples d'injonctifs :

KE (attendre)
ké !! (que j'attende !, attends !) (en s'adressant à soi même)
kel !! (attends !)
ketet !! (nous attendrons ! nous devons attendre !)
me ker !! (qu'il n'attende pas !)
zo ked !! (qu'on les attende !)
toz kel !! (commence à attendre !)
rokec !! (vous pouvez attendre !)

C : Les modes [graycave]

La notion de mode en Kotava est quelque peu différente de celle que l'on rencontre habituellement dans les grammaires des langues européennes. Le concept de mode est exclusivement attaché au verbe et formes verbales, mais regroupe en Kotava uniquement deux divisions :

- *Indicatif* : mode personnel
- Participe-relatif : non-personnel

1) L'indicatif (ou personnel) [tiracave]

Il s'agit du mode implicite de base de tout verbe, existant pour tout acte de parole. Aussi ne se distingue-t-il par **aucune marque particulière**.

L'indicatif est le mode des faits certains et de la réalité. Il sert à marquer ce qui est, a été ou sera de façon certaine ou quasi-certaine. Il est également appelé *mode personnel*, dans la mesure où toute forme verbale à l'indicatif comporte une mention de personne grammaticale.

C'est surtout lui qui sera illustré au travers des développement et exemples suivants.

2) Le participe-relatif [trendacave]

Il s'agit du seul mode non-personnel du Kotava, c'est-à-dire que le participe n'est pas connecté directement à un référent absolu, contrairement à l'indicatif, mais constitue une sorte de mode relatif, introduisant des subordonnées relatives. En outre, ses formes servent également d'adjectifs verbaux.

Bien qu'il serait logique de le présenter à cet endroit, conformément à sa place grammaticale et sa fonction modale, son étude rapide est, pour des raisons didactiques, développée plus bas, après avoir examiné l'ensemble des autres traits grammaticaux. La juste compréhension de l'importance de ce mode participe-relatif en Kotava n'en sera alors que meilleure. (cf. *donc infra* § K : Le mode participe-relatif).

D : Les temps [graysare]

Le Kotava ne connaît que trois temps : *présent*, *passé*, *futur*. Son système temporel n'est pas bâti sur une distinction entre aspects perfectif et imperfectif.

- Le présent est le temps qui sert à exprimer qu'une action a lieu, se réalise au moment où elle est énoncée. Le présent est également utilisé pour indiquer qu'une action a lieu de façon habituelle, régulièrement.
- Le passé est le temps utilisé pour les actions passées, achevées.
- Le futur est utilisé pour exprimer qu'une action aura lieu, de façon relativement probable.

Toutes les autres nuances que peuvent exprimer dans d'autres langues d'autres temps ou des temps composés sont souvent rendues au moyen de l'aspect (*cf. infra § F*).

Chaque mode (indicatif et participe-relatif) pour chaque acte de parole (déclaratif, exclamatif, interrogatif et injonctif) dispose potentiellement de ces trois temps. [*ci-dessous, les exemples sont donnés pour l'indicatif, sauf notation contraire*].

1) Le présent [tise sare ok rekee]

Le présent utilise directement le radical du verbe, sans adjonction d'aucun suffixe temporel. Il est dit à **marque zéro** et les désinences personnelles complèteront alors directement le radical.

Ex : **DANKA** (chanter) ; **DOLE** (vendre)

<i>danká</i>	(je chante)	<i>dolé</i>	(je vends)
<i>dankal</i>	(tu chantes)	<i>dolel</i>	(tu vends)
<i>dankar</i>	(il chante)	<i>doler</i>	(il vend)
<i>dankat</i>	(nous chantons)	<i>dolet</i>	(nous vendons)
<i>dankac</i>	(vous chantez)	<i>dolec</i>	(vous vendez)
<i>dankad</i>	(ils chantent)	<i>doled</i>	(ils vendent)
<i>dankav</i>	(nous chantons)	<i>dolev</i>	(nous vendons)

2) Le passé [tiyise sare ok darekee]

Le passé se forme au moyen d'un suffixe spécifique qui vient s'intercaler entre le radical et les désinences personnelles (ou les suffixes spécifiques participiales).

Ce suffixe, à base « **-y** », comprend en fait quatre formes (sur le même principe que la référence euphonique) :

- **ya** : pour les verbes à voyelle radicale finale **-a**
- **ye** : pour les verbes à voyelle radicale finale **-e**
- **yi** : pour les verbes à voyelle radicale finale **-i**
- **yu** : pour les verbes à voyelle radicale finale **-u**

Ex : **DANKA** (chanter) ; **DOLE** (vendre)

<i>dankayá</i>	(je chantais, chantai)	<i>doleyé</i>	(je vendais, vendis)
<i>dankayal</i>	(tu chantais, chantas)	<i>doleyel</i>	(tu vendais, vendis)
<i>dankayar</i>	(il chantait, chanta)	<i>doleyer</i>	(il vendait, vendit)
<i>dankayat</i>	(nous chantions, chantâmes)	<i>doleyet</i>	(nous vendions, vendîmes)
<i>dankayac</i>	(vous chantiez, chantâtes)	<i>doleyec</i>	(vous vendiez, vendîtes)
<i>dankayad</i>	(ils chantaient, chantèrent)	<i>doleyed</i>	(ils vendaient, vendirent)
<i>dankayav</i>	(nous chantions, chantâmes)	<i>doleyev</i>	(nous vendions, vendîmes)

3) Le futur [titise sare ok direkee]

Le futur a une formation similaire à celle du passé, au moyen d'un suffixe intercalaire entre le radical et les désinences personnelles.

Ce suffixe, à base « **-t** », comprend en fait quatre formes :

- **ta** : pour les verbes à voyelle radicale finale **-a**
- **te** : pour les verbes à voyelle radicale finale **-e**
- **ti** : pour les verbes à voyelle radicale finale **-i**
- **tu** : pour les verbes à voyelle radicale finale **-u**

Ex : **FOLI** (croire) ; **ESTU** (manger)

<i>folití</i>	(je croirai)	<i>estutú</i>	(je mangerai)
<i>folitil</i>	(tu croiras)	<i>estutul</i>	(tu mangeras)
<i>folitir</i>	(il croira)	<i>estutur</i>	(il mangera)
<i>folitit</i>	(nous croirons)	<i>estutut</i>	(nous mangerons)
<i>folitic</i>	(vous croirez)	<i>estutuc</i>	(vous mangerez)
<i>folitid</i>	(ils croiront)	<i>estutud</i>	(ils mangeront)
<i>folitiv</i>	(nous croirons)	<i>estutuv</i>	(nous mangerons)

E : Les états [graysok]

Le Kotava connaît quatre états :

- *Assertif* : c'est l'état normal, habituel, indiquant simplement qu'une action est, qu'elle se déroule.
- *Affirmatif* : c'est un assertif renforcé, insistant sur la réalisation de l'action, la notion de « vraiment ».
- *Négatif* : c'est l'inverse de l'assertif. Une action ne se déroule pas, n'a pas lieu, sans insistence particulière.
- *Contraritif* : c'est le contraire de l'assertif et surtout de l'affirmatif. Une action ne se déroule pas, n'a pas lieu et tout est fait pour que justement elle ne se réalise pas.

Chacun des modes (indicatif et participe-relatif), aux quatre actes de parole (déclaratif, exclamatif, interrogatif et injonctif) dispose potentiellement de ces quatre états. [ci-dessous, les exemples sont donnés pour l'indicatif, sauf notation contraire].

1) L'assertif (ou positif) [anje sok]

Il s'agit là de l'état normal. Une action a lieu, simplement.

En Kotava, **l'état assertif est implicite**, c'est à dire qu'il ne se caractérise par aucune marque particulière.

Ex : *estú* (je mange, je suis en train de manger)
koe Paris irubá (je vis à Paris)
va sumewisiki wir (il regarde la télévision)
va in kiaval (tu le salues)

2) L'affirmatif [ene sok]

Il s'agit d'un assertif renforcé, qui insiste sur la notion de réalisation de l'action, sur le fait qu'elle se produise, qu'elle se réalise vraiment.

L'état affirmatif fait appel à la particule-adverbe antéposée « **en** », laquelle utilisée seule signifie « oui ».

Ex : *en estú* (je mange vraiment, je suis vraiment en train de manger)
koe Paris en irubá (je vis réellement à Paris)
va in en kiaval (tu le salues sans détours)

3) Le négatif [mee sok]

C'est l'état indiquant qu'une action ne se réalise pas, qu'un fait n'a pas lieu simplement.

Le Kotava utilise pour rendre la négation simple la particule-adverbe antéposée « **me** » qui employée seule signifie « non ».

Ex : *me estú* (je ne mange pas)
koe Paris me irubá (je n'habite pas à Paris)
va in me kiaval (tu ne le salues pas)

A côté de cette négation simple, le Kotava connaît deux négations dérivées : « **men** » et « **mea** ».

a) La négation antérieure [abdife mee sok]

On appelle négation antérieure celle qui indique qu'une action n'a pas encore eu lieu, mais que, normalement, elle devrait se produire. Elle correspond à l'idée de « ne ... pas ... encore ».

La négation antérieure se rend par « **men** » (pas encore) antéposée.

Ex : *koe Paris men irubá* (je n'habite pas encore Paris)
sin va sint men kiavad (ils ne se saluent pas encore)

b) La négation postérieure [radimife mee sok]

On appelle négation postérieure celle qui indique qu'une action vient de se produire, de se dérouler et quelle a cessé. Elle correspond à l'idée de « ne ... plus ».

La négation postérieure se rend par « **mea** » (ne plus) antéposée.

Ex : *koe Paris mea irubá* (je n'habite plus à Paris)
sin va sint mea kiavad (ils ne se saluent plus)

4) Le contraritif [vole sok]

Le contraritif est une particularité originale du Kotava. Cet état indique non seulement qu'une action n'a pas eu lieu, ne se réalise pas, mais aussi que tout est mis justement en œuvre pour que cela ne se passe pas.

Le contraritif utilise la particule-adverbe antéposée « **vol** » qui employée seule signifie « au contraire, sûrement pas ».

Ex : **vol estú** (je fais tout pour ne pas manger)
sin va sint vol kiavad (ils font tout pour ne pas se saluer)

5) L'incertain

Jusqu'en 2011, il était compté en tant qu'état standard, au même titre que les quatre précédents. Ce n'est désormais plus le cas et on le considère comme un simple trait grammatical secondaire, relevant de la catégorie des pragmatiques spécificatifs, exprimant ce qui est éventuel, possible, incertain, ce qui se fait ou a peut être lieu, sans qu'on en ait une idée certaine ; faisant appel à la particule-adverbe « **rotir** » qui signifie « peut-être, éventuellement, il se peut ». (cf. *infra* § J6 : Les pragmatiques spécificatifs).

F : Les aspects (*auparavant : sens*) [graykerdela]

À côté de ses trois temps, le Kotava connaît, pour exprimer toutes les notions et nuances du déroulement d'un procès verbal, un système complet d'aspects. Il en existe douze :

- Duratif simple
- Instantané
- Antérieur (ou accompli)
- Postérieur (ou prospectif)
- Achevé relatif
- Avenir relatif
- Inchoatif
- Continuatif (ou permansif)
- Non-cessatif
- Interruptif (ou pausatif)
- Résomptif (ou réitératif)
- Terminatif (ou cessatif)

Chaque temps, à chaque état, de chacun des modes, sous les quatre actes de parole, dispose potentiellement de ces douze aspects. [*ci-dessous, les exemples sont donnés pour l'indicatif, sauf notation contraire*].

1) Le duratif simple [tiskise kerdela ok ree kerdela]

Il s'agit de l'aspect implicite d'un verbe. Il exprime que l'action du verbe a une certaine durée (contraire de l'instantané).

Étant l'aspect de base d'un verbe, le duratif simple ne fait donc appel à aucune marque particulière.

Ex : **estuyú** (je mangeais, je mangeai, j'ai mangé)
koe Paris irubal (tu vis à Paris)

2) L'instantané [vule kerdela ok verree kerdela]

Cet aspect permet d'indiquer que, contrairement à sa valeur durative normale, l'action du verbe s'achève instantanément, qu'elle n'est juste qu'un point dans le temps. Il exprime souvent une notion de soudaineté.

L'aspect instantané fait appel à la particule invariable antéposée « **ve** ».

Ex : **va finta ve disukel** (tu regardes, tu jettes juste un coup d'œil à l'affiche)
va finta ve disukeyel (tu regardas, tu jetas juste un coup d'œil à l'affiche)
va finta ve disuketel (tu regarderas, tu jetteras juste un coup d'œil à l'affiche)

3) L'antérieur (ou accompli) [tiyise kerdela ok daree kerdela]

Cet aspect permet d'indiquer qu'une action se déroule, s'est déroulée ou se déroulera juste avant une autre qui lui est en quelque sorte subordonnée. En Français, ces notions sont notamment rendues par le passé composé, le passé antérieur et le futur antérieur.

L'aspect antérieur fait appel à la particule invariable antéposée « **al** ».

Ex : **ixam al estú** (j'ai déjà mangé ; sous entendu je suis maintenant prêt à faire autre chose)
va imwa al doleyer abdida piyir (il avait acheté des fleurs avant de venir)
arti tanda al awalketel (tu seras mort dans un an)

4) Le postérieur (ou *prospectif*) [titise kerdela ok diree kerdela]

Cet aspect, opposé à l'antérieur, permet d'indiquer qu'une action se déroule, s'est déroulée ou se déroulera immédiatement après et en relation avec une autre, souvent conséquence directe de la première.

L'aspect postérieur fait appel à la particule invariable antéposée « **di** ».

Ex : **di estú** (je vais manger ; sous entendu suite à un fait particulier qui l'engendre)
va imwa doleter aze di pitir (il achètera des fleurs et viendra (ensuite))
meldayal nume di awalkeyel (tu combattis à la bataille et en mourus)

5) L'achevé relatif [kabdie kerdela ok suree kerdela]

L'achevé relatif (ou *lié* selon une ancienne terminologie) est un aspect qui permet d'indiquer qu'une action vient, venait ou viendra juste de se dérouler, mais sans qu'il y ait subordination comme avec l'aspect antérieur, avec une autre action.

L'achevé relatif se forme au moyen de la particule invariable antéposée « **su** ».

Ex : **su estú** (je viens juste de manger)
va imwa su doleyer (il venait juste d'acheter des fleurs)
su awakotel (tu viendras juste de mourir)

6) L'avenir relatif [kadimie kerdela ok furee kerdela]

L'avenir relatif (ou *lié* selon une ancienne terminologie) est l'opposé exact de l'achevé relatif. Il permet d'indiquer qu'une action va, allait ou aura lieu de façon certaine, qu'elle est sur le point de se réaliser, mais là encore sans qu'il y ait de notion de subordination.

L'avenir relatif utilise la particule invariable antéposée « **fu** ».

Ex : **fu estú** (je vais, je suis sur le point de manger)
va imwa fu doleyer (il allait, il était sur le point d'acheter des fleurs)
fu awakotel (tu seras sur le point de mourir)

7) L'inchoatif [vabdie kerdela ok toree kerdela]

Cet aspect permet d'indiquer qu'une action commence, commençait ou commencera à se dérouler, à se réaliser.

L'inchoatif utilise la particule invariable antéposée « **toz** ».

Ex : **toz estú** (je commence, je me mets à manger)
va imwa toz doleyer (il se mettait à acheter des fleurs)
toz awakotel (tu commenceras à mourir, tu déploreras)

8) Le continuatif (ou *permansif*) [trenase kerdela ok waree kerdela]

Cet aspect indique qu'une action continue, continuait ou continuera de se dérouler, qu'elle n'est pas achevée et qu'il n'y a pas eu de rupture.

L'aspect continu fait appel à la particule invariable antéposée « **wan** ».

Ex : **wan estú** (je continue de manger, je suis encore en train de manger, je n'ai pas fini de manger)
koe Paris wan irubar (il continue d'habiter Paris, il vit toujours à Paris)

9) Le non-cessatif [voljoase kerdela ok duree kerdela]

Cet aspect indique qu'une action est en cours ne cesse pas, ne cessait pas, ne cessera pas de se dérouler.

L'aspect non-cessatif fait appel à la particule invariable antéposée « **dun** ».

Ex : **dun estú** (je suis en train de manger et ne cesse pas de manger, je ne m'arrête pas de manger)
va imwa dun doleter (il ne cessera d'acheter des fleurs, sans cesse il achètera des fleurs)

10) L'interruptif (ou *pausatif*) [waljoase kerdela ok noree kerdela]

Cet aspect indique qu'une action s'interrompt, s'interrompait ou s'interrompra dans son déroulement, mais doit normalement reprendre plus tard.

L'aspect interruptif fait appel à la particule invariable antéposée « **non** ».

Ex : **non estú** (je m'interromps de manger, j'arrête (provisoirement) de manger)
koe Paris non irubar (il cesse (provisoirement) d'habiter Paris)

11) Le résumptif (ou *réitératif*) [lintese kerdela ok giree kerdela]

Cet aspect indique qu'une action interrompue reprend, reprenait ou reprendra son déroulement.

L'aspect résumptif fait appel à la particule invariable antéposée « *gin* ».

Ex : *gin estú* (je me remets à manger, je recommence à manger)
koe Paris gin irubar (il habite de nouveau à Paris, il revient habiter à Paris)

12) Le terminatif (ou *cessatif*) [vadimie kerdela ok teree kerdela]

Cet aspect est l'opposé exact de l'inchoatif. Il indique qu'une action est, était ou sera sur le point de se terminer, de s'achever, définitivement.

Le terminatif fait appel à la particule invariable antéposée « *ten* ».

Ex : *ten estú* (je termine, je finis de manger)
va imwa ten doleyer (il s'arrêtait d'acheter des fleurs)
ten awalketel (tu achèveras ton agonie, tu rendras l'âme pour de bon)

G : Les modalités (auparavant : aspects) [graycaveinda]

Les modalités verbales véhiculent et expriment des notions pseudo-modales. Une modalité intervient en dessous du mode, c'est-à-dire qu'elle peut exister potentiellement aux deux modes (indicatif et participe-relatif), sous les quatre actes de parole présents en Kotava (déclaratif, exclamatif, interrogatif et injonctif), à tous les états et tous les aspects, se conjuguer à tous les temps et concerner toutes les personnes. [ci-dessous, les exemples sont donnés pour l'indicatif, sauf notation contraire].

Les modalités se distinguent des aspects en ce qu'un aspect a comme rôle d'exprimer une notion temporelle secondaire (duratif, inchoatif, antérieur, instantané, etc.), tandis qu'une modalité exprime uniquement une « situation » du sujet envers l'action ou l'état verbal.

Le Kotava connaît dix modalités (ou super-modalités) :

- Effectif
- Possibilitif
- Obligatif
- Volitif
- Capacitatif
- Créditif
- Apparent
- Conatif
- Habituel
- Absolutif

Les modalités, à l'exception de l'Effectif et de l'Absolutif, possèdent des sous-modalités. Celles-ci permettent d'exprimer des notions très pointues, si besoin. D'un point de vue morphologique, une modalité se reconnaît par son préfixe (avec une consonne mobile éventuelle face à un radical à initiale vocalique). Quant aux sous-modalités, elles empruntent le préfixe de leur modalité parente complété d'un sous-préfixe spécifique).

1) L'effectif [tise caveinda]

Il s'agit de la modalité principale d'un verbe. **La modalité effective est implicite**, c'est-à-dire qu'elle ne se distingue par **aucune marque particulière**. Une forme verbale nue sera toujours à l'effectif.

L'effectif est la modalité de ce qui est, ce qui se fait, simplement.
 L'effectif existe à toutes les formes verbales, par définition.

Ex : *estú* (je mange)
va rin kiavar (il te salue)
va dulapafa neva beliyil (tu lisais un livre très intéressant)

2) Le possibilitif [rotise caveinda]

Il s'agit de la modalité par laquelle on exprime qu'une action peut avoir lieu, qu'elle est possible. **Notion de « pouvoir »**. Quatre sous-modalités potentielles.

Modalité / sous-modalité	Notion	Préfixe	Exemples
POSSIBILITIF	Possibilité, pouvoir, opportunité, droit, autorisation	ro(t)-	<i>rosuter</i> (il peut, il a la possibilité d'écrire) <i>rotestur</i> (il peut manger)

Aptitude physique	État physique qualitatif, état de pouvoir faire, aptitude	rode(f)-	rodevulter (il est en état de pouvoir courir, il est apte à courir) rodefestur (il est prêt à manger, il est apte à manger)
Auto-possibilité	Permissivité personnelle, transgression, oser	rove(b)-	rovesuter (il s'autorise à écrire, il ose écrire) rovebestur (il se permet de manger)
Possibilité extérieure	Permission extérieure, droit, autorisation	rono(v)-	ronosuter (il est autorisé à écrire, on lui permet d'écrire) ronovestur (il est autorisé à manger, il a le droit de manger)
Opportunité circonstancielle	Opportunité impersonnelle, possibilité circonstancielle, situation favorable	rovo(d)-	rovovulter (il peut courir, c'est le moment, c'est l'occasion de courir) rovodestur (il peut manger, c'est le bon moment, c'est l'occasion de manger)

Toutes les formes verbales sont susceptibles d'être affectées de la modalité possibilitive.

* Au cas où le radical verbal débute par une voyelle, afin d'éviter un hiatus les préfixes comportent leur consonne d'appui mobile.

3) L'obligatif [gonise caveinda]

Il s'agit de la modalité par laquelle on exprime qu'une action doit être réalisée, qu'il est nécessaire de la mettre en œuvre. **Notion de « devoir »**. Quatre sous-modalités potentielles.

Modalité / sous-modalité	Notion	Préfixe	Exemples
OBLIGATIF	Obligation, nécessité, devoir, besoin	go(n)-	gosuter (il doit, il est obligé, il lui faut écrire) gonestur (il doit, il est obligé de, il lui faut manger)
Obligation physique	Obligation, besoin, nécessité physique ou physiologique	gode(f)-	godevulter (il lui faut courir, par besoin physique) godestur (il lui faut manger, nécessité physiologique)
Obligation morale	Obligation morale, devoir, auto-imposée	gove(b)-	govesuter (il s'oblige, il se force à écrire) govebestur (il se force à manger)
Obligation extérieure	Obligation imposée de l'extérieur	gono(v)-	gonosuter (il est obligé d'écrire, par son éditeur par ex.) gonovestur (on l'oblige, on le force à manger, un enfant par ex.)
Obligation impersonnelle	Obligation générale, imputable à personne de particulier, nécessité de faire	govo(d)-	govovulter (il se hâte, il s'empresse de courir) govodestur (il s'empresse, il se dépêche de manger)

Toutes les formes verbales sont susceptibles d'être affectées de la modalité obligatoire.

* Au cas où le radical verbal débute par une voyelle, afin d'éviter un hiatus les préfixes comportent leur consonne d'appui mobile.

4) Le volitif [djumese caveinda]

Il s'agit de la modalité par laquelle on indique que l'on veut faire telle action. **Notion de « vouloir »**. Cinq sous-modalités potentielles.

Modalité / sous-modalité	Notion	Préfixe	Exemples
VOLITIF	Volonté, désir, envie, souhait, espoir, appréciation, accord, adhésion	dju(m)-	djusuter (il veut, il a envie, il aime écrire) djumestur (il veut, il a envie, il aime manger)
Résolutif	Volonté, vouloir, exigence, résolution, intention	djuku(r)-	djukuvulter (il veut courir, il exige de courir) djukurestur (il veut manger, il exige de manger)
Désidératif	Désir, souhait, envie	djuga(l)-	djugasuter (il désire, il souhaite écrire) djugalestur (il souhaite, il a envie de manger)
Appréciatif	Appréciation, aimer	djuka(r)-	djukasuter (il aime écrire) djukarestur (il aime, il apprécie de manger)
Optatif	Espoir	djupo(k)-	djuposuter (il espère écrire) djupokestur (il espère manger)
Favoratif	Faveur, disponibilité, adhésion, accord	djupro(g)-	djuprosuter (il est disposé à, il est d'accord pour écrire) djuprogestur (il est d'accord pour manger, il accepte de manger)

Toutes les formes verbales sont susceptibles d'être affectées de la modalité volitive.

* Au cas où le radical verbal débute par une voyelle, afin d'éviter un hiatus les préfixes comportent leur consonne d'appui mobile.

5) Le capacitatif [grupese caveinda]

Il s'agit de la modalité par laquelle on exprime qu'on est capable, que l'on sait faire telle chose. **Notion de « savoir »**. Une sous-modalité potentielle.

Modalité / sous-modalité	Notion	Préfixe	Exemples
CAPACITATIF	Capacité naturelle, don, faculté acquise	gru(p)-	<i>grusuter</i> (il a la capacité, le don d'écrire) <i>grupestur</i> (il sait manger, il est capable de manger)
Acquisitif	Acquisition, apprentissage	grura(v)-	<i>grurasuter</i> (il apprend à écrire) <i>gruravestur</i> (il apprend à manger)

Toutes les formes verbales sont susceptibles d'être affectées de la modalité capacitative.

* Au cas où le radical verbal débute par une voyelle, afin d'éviter un hiatus les préfixes comportent leur consonne d'appui mobile.

6) Le créditif [folise caveinda]

Il s'agit de la modalité par laquelle on exprime qu'on croit être en train de faire telle chose. **Notion de « croire »**. Une sous-modalité potentielle.

Modalité / sous-modalité	Notion	Préfixe	Exemples
CRÉDITIF	Croyance, sensation, conviction	fo(l)-	<i>fosuter</i> (il croit, il est persuadé d'écrire) <i>folestur</i> (il croit, il pense manger, en ce moment)
Auto-représentation	Auto-représentation, image	foge(s)-	<i>fogesuter</i> (il s'imagine, il se voit écrire) <i>fogesestur</i> (il s'imagine manger, il se croit manger)

Toutes les formes verbales sont susceptibles d'être affectées de la modalité créditive.

* Au cas où le radical verbal débute par une voyelle, afin d'éviter un hiatus les préfixes comportent leur consonne d'appui mobile.

7) L'apparent [nuvelase caveinda]

Il s'agit de la modalité par laquelle on exprime l'apparence, la semblance de faire telle chose. **Notion de « sembler »**. Deux sous-modalités potentielles.

Modalité / sous-modalité	Notion	Préfixe	Exemples
APPARENT	Apparence, semblance	nu(v)-	<i>nusuter</i> (il semble, il paraît écrire) <i>nuvestur</i> (il semble, il paraît, il passe pour manger)
Simulatif	Simulation, feinte	nuji(d)-	<i>nujisuter</i> (il fait semblant, il simule d'écrire, il fait croire qu'il écrit) <i>nujidestur</i> (il fait semblant, il feint, il fait mine de manger)
Attestatif	Affirmation, attestation, prétention	nuru(y)-	<i>nurusuter</i> (il affirme écrire) <i>nuruyestur</i> (il affirme, il prétend manger)

Toutes les formes verbales sont susceptibles d'être affectées de la modalité apparente.

* Au cas où le radical verbal débute par une voyelle, afin d'éviter un hiatus les préfixes comportent leur consonne d'appui mobile.

8) Le conatif [lagase caveinda]

Il s'agit de la modalité par laquelle on exprime la tentative, l'effort de faire telle chose. **Notion de « tenter »**. Trois sous-modalités potentielles.

Modalité / sous-modalité	Notion	Préfixe	Exemples
CONATIF	Tentative, essai, tâche	la(g)-	<i>lasuter</i> (il tâche, il essaye d'écrire) <i>lagestur</i> (il essaye, il tente de manger)
Efforçatif	Effort, implication	lasu(g)-	<i>lasusuter</i> (il s'efforce d'écrire) <i>lasugestur</i> (il s'efforce de manger)
Périculatif	Risque, hasard, exposition	laxu(y)-	<i>laxusuter</i> (il se risque, il prend le risque d'écrire) <i>laxuyestur</i> (il prend le risque de manger)
Performatif	Réussite, succès, aboutissement	laju(p)-	<i>lajusuter</i> (il réussit à écrire) <i>lajupestur</i> (il parvient à manger)

Toutes les formes verbales sont susceptibles d'être affectées de la modalité conative.

* Au cas où le radical verbal débute par une voyelle, afin d'éviter un hiatus les préfixes comportent leur consonne d'appui mobile.

9) L'habituel [giltise caveinda]

Il s'agit de la modalité par laquelle on indique que l'on a l'habitude de faire telle action. **Notion de « avoir l'habitude de »**. Deux sous-modalités potentielles.

Modalité/ sous-modalité	Notion	Préfixe	Exemples
HABITUEL	Habitude, fréquence	gi(l)-	gisuter (il a l'habitude d'écrire) gilestur (il a l'habitude de manger)
Consécratif	Complétude, temps consacré	gibe(d)-	gibesuter (il passe son temps à écrire) gibedestur (il passe son temps à manger, il ne fait que manger)
Ultimatif	Interruption, cessation d'habitude	gita(b)-	gitasuter (il ne supporte plus d'écrire, il en a assez d'écrire) gitabestur (il ne supporte plus de manger, il ne veut plus manger)

Toutes les formes verbales sont susceptibles d'être affectées de la modalité habituelle.

* Au cas où le radical verbal débute par une voyelle, afin d'éviter un hiatus les préfixes comportent leur consonne d'appui mobile.

10) L'absolutif (ou gnomique) [sokise caveinda]

Il s'agit de la modalité par laquelle on indique qu'une action ou un fait est quelque chose de permanent, quelque chose qui relève de l'absolu. On emploie l'absolutif notamment pour énoncer une vérité physique, une loi naturelle, un postulat scientifique, un proverbe. Aucune sous-modalité.

Modalité	Notion	Préfixe	Exemples
ABSOLUTIF	Permanence, intangibilité, vérité générale	so(k)-	sosuter (il écrit, vérité générale) tawava sokanamenir (la terre tourne, vérité générale)

Toutes les formes verbales sont susceptibles d'être affectées de la modalité absolutive.

* Au cas où le radical verbal débute par une voyelle, afin d'éviter un hiatus les préfixes comportent leur consonne d'appui mobile.

H : Les voix [graywoyok]

Le Kotava dispose de cinq voix :

- Active
- Passive
- Réfléchie
- Réciproque
- Complétive

Les cinq voix existent potentiellement pour tout verbe, sous les quatre actes de parole, aux deux modes, trois temps, quatre états, douze aspects et dix modalités (ainsi que leurs sous-modalités), sous limitation des notions de transitivité et de sens décrites ci-dessous. [ci-dessous, les exemples sont donnés pour l'indicatif, sauf notation contraire].

1) La voix active [tegis woyok]

Il s'agit de **la voix implicite** de tout verbe. De ce fait, elle ne se distingue par **aucune marque particulière**.

Tous les verbes possèdent donc la voix active. Elle permet l'expression du discours direct.

2) La voix passive [levgas woyok]

La voix passive sert à inverser la notion de sujet / objet.

Seuls les verbes dits transitifs (c'est-à-dire admettant un complément d'objet introduit par la préposition « **va** »), possèdent la voix passive.

La voix passive utilise la particule invariable antéposée « **zo** ».

Toutes les formes verbales sont susceptibles de se mettre à la forme passive, y compris le participe qui possède toutefois sa propre construction passive.

Ex :	<i>doalié</i> (je combats)	→	<i>zo doalié</i> (je suis combattu)
	<i>foliyil</i> (tu croyais)	→	<i>zo foliyil</i> (tu étais cru)
	<i>rojutur</i> (il défendra)	→	<i>zo rojutur</i> (il sera défendu)

3) La voix réfléchie [kataces woyok]

La voix réfléchie indique qu'une action est faite par et envers l'acteur lui-même.

Seuls les verbes dits transitifs (c'est-à-dire admettant un complément d'objet introduit par la préposition « *va* »), possèdent la voix réfléchie, sous la réserve de leur pertinence sémantique.

Toutes les formes verbales sont susceptibles de se mettre à la forme réfléchie, y compris le participe actif.

La voix réfléchie se construit au moyen de la préposition « *va* » suivie du pronom personnel réfléchi : « *va int* ».

Ex :	<i>va int tcaté</i> (je me lave)
	<i>va int tipokeson dankar</i> (il chante en se rasant)
	<i>ko situla va int disukel</i> (tu te regardes dans la glace)

En situation de complément participial, la forme sera « *va dil int* ».

Ex :	<i>va vegungik tildes va dil int me wil</i> (tu ne vois pas le voisin en train de se reposer)
	<i>va in tipokes va dil int disuké</i> (je le regarde qui se rase)

4) La voix réciproque [waldaf woyok]

La voix réciproque, qui fait appel à au moins deux acteurs, indique que l'action est faite par l'un des acteurs à destination de l'autre et inversement.

Seuls des verbes dits transitifs possèdent la voix réciproque, sous la réserve de leur pertinence sémantique.

Toutes les formes verbales sont susceptibles de se mettre à la forme réciproque, y compris le participe actif. Toutefois, du fait de la pluralité des acteurs, la voix réciproque ne peut être utilisée qu'aux personnes du pluriel.

La voix réfléchie se construit en faisant appel à la préposition « *va* » suivie du pronom personnel réciproque : « *va sint* ».

Ex :	<i>va sint disuked</i> (ils se regardent l'un l'autre)
	<i>va sint vliguyuc</i> (vous vous méprisiez)

5) La voix complétive [tuvaras woyok]

La voix complétive sert à inverser la notion sujet / complément second (par ex. bénéficiaire).

Seuls les verbes dits bitransitifs (c'est-à-dire admettant deux compléments essentiels : un complément d'objet introduit par la préposition « *va* » et un complément second introduit par la préposition « *gu* »), possèdent la voix complétive.

La voix complétive utilise la particule invariable antéposée « *mbi* ».

Toutes les formes verbales sont susceptibles de se mettre à la forme complétive, y compris le participe qui possède toutefois sa propre construction complétive.

Ex :	<i>zilí</i> (je donne)	→	<i>va lupa mbi zilí</i> (on me donne un gâteau)
	<i>dratceyel</i> (tu menaçais)	→	<i>mbi dratceyel</i> (tu étais pris comme menace)
	<i>dineter</i> (il exigera)	→	<i>mbi dineter</i> (il se verra exiger)

I : Les personnes [grayilkom]

Seul l'indicatif, justement qualifié de mode personnel (donc pas le participe-relatif), requiert la mention d'une personne. Son indication se réalise au moyen des désinences personnelles. Celles-ci sont absolues et ne souffrent aucune exception. Elles restent toujours les mêmes, quels que soient le temps, l'état, l'aspect, la modalité, ou encore la voix. Elles sont obligatoirement situées en position finale.

1 ^{ère}	personne du singulier	:	radical + ' (<i>accent aigu</i>)
2 ^{ème}	personne du singulier	:	radical + <i>l</i>
3 ^{ème}	personne du singulier	:	radical + <i>r</i>
1 ^{ère}	personne du pluriel	:	radical + <i>t</i>
2 ^{ème}	personne du pluriel	:	radical + <i>c</i>
3 ^{ème}	personne du pluriel	:	radical + <i>d</i>
4 ^{ème}	personne du pluriel	:	radical + <i>v</i>

Exemples de verbe conjugué : **TI** (être) ; **ROJU** (défendre)

tí	(je suis)	rojú	(je défends)
til	(tu es)	rojuł	(tu défends)
tir	(il est)	rojur	(il défend)
tit	(nous sommes)	rojut	(nous défendons)
tic	(vous êtes)	rojuc	(vous défendez)
tid	(ils sont)	rojud	(ils défendent)
tiv	(nous sommes)	rojuv	(nous défendons)

Le Kotava possède l'originalité de distinguer deux sortes de *nous*. Le premier est dit inclusif, c'est-à-dire incluant le locuteur auquel on s'adresse : il est représenté par la 1^{ère} personne du pluriel (désinence **t**). Le second est dit exclusif, c'est-à-dire excluant le locuteur auquel on s'adresse : il est représenté par la 4^{ème} personne du pluriel (désinence **v**).

J : Les pragmatiques (ou prismes spécifiques) [graysodjey]

Outre tous les traits grammaticaux étudiés ci-dessus, le Kotava possède encore d'autres facultés : les pragmatiques verbaux. À la différence des précédents, ils sont totalement optionnels, sans aucun implicite.

On appelle pragmatique un trait grammatical particulier, transmis par une particule-adverbe, apportant une information supplémentaire, et ce sur plusieurs plans possibles. Ils sont regroupés en plusieurs familles.

Les familles de pragmatiques verbaux sont :

- Irréels
- Épistémiques
- Évidentiels
- Considératifs de réalité
- Nécessitatifs externes
- Incertain
- Degrés injonctifs
- Spécificatifs interrogatifs

À l'intérieur de chacune de ces familles, les options sont exclusives les unes des autres. En revanche, il est possible de cumuler des traits issus de familles différentes. Enfin, certaines restrictions applicatives concernent la plupart des pragmatiques et familles. [ci-dessous, les exemples sont donnés pour l'indicatif, sauf notation contraire].

1) Les irréels [megaltraca sodjey]

Les irréels figurent parmi les pragmatiques les plus courants d'emploi. Ils sont au nombre de deux :

- le conditionnel (ou hypothétique)
- l'inférentiel

Dans beaucoup de langues, ils sont considérés comme des modes à part entière, notamment en Français, et disposent alors d'une conjugaison propre. En Kotava, ils ne sont qu'un trait grammatical secondaire, même s'ils annihilent par exemple la valeur portée normalement par l'indicatif.

Les pragmatiques irréels ne peuvent pas être employés dans un acte de parole injonctif, ni en mode participe-relatif.

a) Le conditionnel (ou hypothétique) [kredaxa ok sazdxaxa sodjeyinda]

Ce pragmatique irréel permet d'introduire une condition ou une hypothèse. Il marque également l'éventualité, l'incertitude. On le trouve notamment après la conjonction « **ede** » (si) et ses dérivées « **edeen** », « **edeme** », « **edevol** ».

Le pragmatique conditionnel est introduit par la particule-adverbe « **co** ».

Ex : **ede ko Montréal co pil pune va rin co jandé** (si tu venais à Montréal, alors je t'hébergerais)
va Paris lodam London co abduabayav (nous eussions préféré Paris plutôt que Londres)

b) L'inférentiel [kroaxa sodjeyinda]

Ce pragmatique irréel est utilisé pour « parler au conditionnel », c'est-à-dire indiquer que ce qui est dit est assez incertain et résulte soit de oui-dire soit d'hypothèse plus ou moins étayée, ou encore d'une information rapportée. Il est typique du langage journalistique.

Le pragmatique inférentiel est introduit par la particule-adverbe « **nuve** ».

Ex : **bat greltokilik gan ukik nuve zo adjubeyer** (ce chef de tribu aurait été assassiné par un fanatique)
gazikya ko Montréal sieleledeon nuve tigítir (la reine se trouverait à Montréal demain soir)

2) Les épistémiques [malyexa sodjey]

Les épistémiques sont des pragmatiques apportant un jugement de l'énonciateur quant à la crédibilité et la véracité d'une information qu'il rapporte. Ils sont au nombre de huit. Leurs particules-adverbes support sont par ailleurs très fréquemment employées seules, notamment en acte verbal exclamatif et en contexte de dialogue.

Le caractère fortement personnel du Kotava et la tendance affirmée de ses locuteurs à connoter leurs actes d'énonciation expliquent le large usage qui y est fait des épistémiques.

Les pragmatiques épistémiques ne peuvent pas être employés dans un acte de parole injonctif ou interrogatif, ni en mode participe-relatif.

Les pragmatiques épistémiques sont :

acke	c'est normal, c'est bon, c'est bien, ainsi soit-il	<i>Sans opinion</i>
ae	bon, amen, à la vérité, je note, bien	<i>Neutralité stricte</i>
aje	ah, dommage, tant pis, c'est mal, malheureusement	<i>Regret</i>
ame	hum, c'est douteux, c'est peu vraisemblable	<i>Doute raisonnable</i>
anse	n'importe quoi, c'est tout faux, mensonge !	<i>Doute absolu</i>
anye	oh, bien, bon, tant mieux, heureusement, super	<i>Satisfaction</i>
ape	probablement, vraisemblablement, sûrement	<i>Adhésion mesurée</i>
arse	absolument, vraiment, sans aucun doute	<i>Adhésion complète</i>

Ex : *bat greltokilik gan ukik ame zo adjubeyer* (ce chef de tribu aurait été assassiné par un fanatique, mais cela est très douteux)

3) Les évidentiels [vrutaxa sodjey]

Les évidentiels sont des pragmatiques de nature testimoniale, visant à fournir une information quant à la source d'une information donnée. Ils sont au nombre de cinq. Leurs particules-adverbes support sont par ailleurs très fréquemment employées seules, notamment en acte verbal exclamatif et en contexte de dialogue.

Les évidentiels ne peuvent pas être employés dans un acte de parole injonctif ou interrogatif, ni en mode participe-relatif.

Les pragmatiques évidentiels sont :

inc	je l'ai constaté par moi-même	<i>Attestation personnelle</i>
nuve	paraît-il, il se dit que, il paraît que, semble-t-il, par oui-dire, je le tiens d'une source indirecte	<i>Oui-dire, information indirecte</i>
soye	par la force des choses, c'est un fait naturel que	<i>Postulat</i>
tire	de fait, c'est ainsi, d'évidence, il va de soi	<i>Évidence naturelle</i>
volinc	je le tiens de source directe	<i>Témoignage direct</i>

Ex : *bat greltokilik gan ukik volinc zo adjubeyer* (ce chef de tribu a été assassiné par un fanatique, je le tiens d'un témoin direct)

Il convient de noter que l'évidentiel de oui-dire a également valeur de pragmatique irréel inférentiel.

4) Les considératifs de réalité [guzekaxa sodjey]

Les considératifs de réalité sont des pragmatiques exprimant une supposition, une impression, une confirmation ou une infirmation de la part de l'énonciateur quant à l'information qu'il délivre. Leurs particules-adverbes support sont par ailleurs très fréquemment employées seules, notamment en contexte de dialogue.

Les considératifs ne peuvent pas être employés dans un acte de parole injonctif.

Les pragmatiques considératifs de réalité sont :

awe	euh ! je n'en sais rien, aucune idée quant à	<i>Ignorance</i>
cwe	il me semble, j'ai l'impression, j'ai le sentiment que	<i>Sentiment, impression</i>
gue	oui, absolument, je confirme, je confirme que	<i>Confirmation</i>
tce	je suppose, supposément, probablement, j'imagine que	<i>Supposition</i>
volgue	si, non, j'infirme, j'infirme que	<i>Infirmation</i>

Ex : *bat greltokilik gan ukik tce zo adjubeyer* (ce chef de tribu a été assassiné par un fanatique, je suppose, j'imagine)
bat greltokilik gan ukik awe zo adjubeyer (si ce chef de tribu a été assassiné par un fanatique, je n'en ai aucune idée)
bat greltokilik gan ukik gue zo adjubeyer (je confirme que ce chef de tribu a été assassiné par un fanatique)

5) Les nécessitatifs externes [govodaskixa sodjey]

Les nécessitatifs externes sont des pragmatiques exprimant une sorte de nécessité générale mal définie ni imputable à quelqu'un de particulier. Leurs particules-adverbes support sont par ailleurs parfois employées seules.

Le caractère fortement personnel du Kotava et la tendance affirmée de ses locuteurs à connoter leurs actes d'énonciation expliquent le faible usage qui y est fait des nécessitatifs externes.

Les nécessitatifs externes ne peuvent pas être employés dans un acte de parole interrogatif. En contexte injonctif, ils apportent une sorte d'atténuation quant à l'ordre émis, en le « justifiant » d'une certaine manière sur une nécessité d'origine extérieure et mal définie.

Les pragmatiques nécessitatifs externes sont :

fiste	il faut que, il est nécessaire que	<i>Nécessité externe</i>
vode	ce serait bien que, il vaudrait mieux que	<i>Préférence externe</i>
volfiste	il ne faut pas que, il n'est pas nécessaire que	<i>Refus externe</i>
volvode	il serait mauvais que, il vaudrait mieux pas que	<i>Réticence externe</i>

Ex : *bat greltokilik gan ukik fiste zo adjubeyer* (il fallait que ce chef de tribu fût assassiné par un fanatique)
bat greltokilik gan ukik vode zo adjubeyer (il aurait mieux valu que ce chef de tribu fût assassiné par un fanatique)

6) L'incertain [rotire sodjey]

Il n'existe qu'un seul pragmatique incertain. Il indique la notion d'incertitude en général. Sa particule-adverbe support est par ailleurs souvent employée seule, notamment en contexte de dialogue.

L'incertain peut être employé dans tous les contextes et catégories verbales. Il est très fréquent. Il s'agit de :

rotir	peut-être, il se peut que, il est possible que	<i>Incertain</i>
--------------	--	------------------

Ex : *bat greltokilik gan ukik rotir zo adjubeyer* (ce chef de tribu a peut-être été assassiné par un fanatique)

7) Les degrés injonctifs (ou intensifs impératifs) [dirgaxa sodjey]

Les degrés injonctifs, ou intensifs impératifs, sont spécifiques et restreints à l'acte de parole injonctif. Ils apportent des modulations, avec potentiellement trois niveaux d'intensité et d'injonction différente.

Les degrés injonctifs sont très largement employés, en tant que pragmatiques ou bien seuls. Ce sont :

vay !?	s'il te plaît, s'il vous plaît, je t'en prie	<i>impératif poli, de souhait, de prière</i>
djay !!	allez ! je te dis ! j'insiste !	<i>impératif appuyé, commandement simple</i>
xay !!	c'est un ordre !	<i>impératif absolu, d'ordre absolu</i>

Ex : *estul vay !?* (mange, s'il te plaît !)
estul djay !! (mange, allez, je te dis de manger !)
estul xay !! (mange, c'est un ordre !)

vay ker !? (qu'il veuille bien attendre !)
djay ker !! (qu'il attende !)
xay ker !! (qu'il attende, c'est un ordre !)

Un pragmatique injonctif antéposé a plutôt une valeur d'adresse indirecte ; en position postposée, il fonctionnera plutôt en reprise, en adresse directe. L'acte de parole injonctif se caractérise par son intonation, et sa modulation entrera en jeu selon le niveau exprimé. Ainsi dans l'impératif de politesse, celle-ci sera-t-elle à peine montante, alors qu'à l'opposé, en impératif absolu, elle sera puissante et cassante.

8) Les spécificatifs interrogatifs [koeruxa sodjey]

Les spécificatifs interrogatifs sont restreints à l'acte de parole interrogatif. Ils sont d'un emploi généralisé. Ce sont :

kas ?	est-ce que ?	<i>interrogatif d'existence, interrogatif direct global</i>
mex ?	n'est-ce pas ?	<i>interrogatif de doute</i>

(cf. supra chap. III § B3, pour développement et exemples).

K : Le mode participe-relatif [trendacave]

Il s'agit du seul mode non-personnel du Kotava, opposé à l'indicatif, c'est-à-dire que le participe n'est pas connecté directement à un référent absolu.

Le participe remplit deux sortes de fonctions :

- une fonction modale pure, qui en fait une sorte de mode relatif, introduisant des subordonnées relatives ;
- former des adjectifs verbaux : actifs, passifs et complétifs.

Comme pour l'indicatif, le mode participe-relatif respecte les mêmes schémas et est complet potentiellement en ce qui concerne :

- temps : 3 temps ;
- états : 4 états ;
- aspects : 12 aspects ;
- modalités : 10 modalités (plus les sous-modalités).

En revanche, puisque n'étant pas un mode personnel, le participe-relatif ne marque aucune personne. Et quant aux voix, s'il possède également les cinq possibles (sous réserve de la nature transitive du verbe et du sens), il dispose par contre de ses propres formes, distinctes de celles qui opèrent pour les modes personnels. Ce sont ces formes caractéristiques qu'il faut connaître, car elles sont fondamentales.

Les formes participiales sont donc, en relation avec la voix :

1) Le participe actif [tegisa trenda]

Tous les verbes possèdent le participe actif.

Le participe actif se construit sur la forme verbale, auquel on adjoint le suffixe final « **-s** ».

Ex :	ROJU (défendre)	DOLE (vendre)
	<i>rojus</i> (défendant)	<i>doles</i> (vendant, qui vend)
	<i>rojuyus</i> (ayant défendu)	<i>doleyes</i> (ayant vendu)
	<i>rojutus</i> (qui défendra)	<i>doletes</i> (qui vendra)

Le suffixe caractéristique « **-s** », assimilable à une désinence, sera toujours en position finale, éventuellement surchargé de la voyelle euphonique.

Le participe actif peut être employé aux trois temps, aux quatre états, aux douze aspects et aux dix modalités (et toutes les sous-modalités). Par contre il ne possède que cette seule forme caractéristique en lieu et place des sept personnes.

2) Le participe passif [levgasa trenda]

Seuls les verbes transitifs (c'est-à-dire admettant un complément d'objet, introduit par la préposition « **va** ») possèdent le participe passif.

Le participe passif se construit sur le radical du verbe, auquel on adjoint le suffixe « **-n** ».

Ex :	ROJU (défendre)	DOLE (vendre)
	<i>rojun</i> (défendu)	<i>dolen</i> (vendu (en ce moment))
	<i>rojyun</i> (ayant été défendu)	<i>doleyen</i> (ayant été vendu)
	<i>rojutun</i> (qui sera défendu)	<i>doleten</i> (qui sera vendu)

Le suffixe caractéristique « **-n** », assimilable à une désinence, sera toujours en position finale, éventuellement surchargé de la voyelle euphonique.

Le participe passif peut être employé aux trois temps, aux quatre états, aux douze aspects et aux dix modalités (et toutes les sous-modalités). Par contre il ne possède que cette seule forme caractéristique en lieu et place des sept personnes.

3) Le participe complétif [tuvarasa trenda]

Seuls les verbes bitransitifs (c'est-à-dire admettant à la fois un complément d'objet premier, introduit par la préposition « **va** » et un second complément essentiel, introduit par la préposition « **gu** » (ou des prépositions alternatives telles que « **pu** », « **bas** », « **ika** », etc.)) possèdent le participe complétif.

Le participe passif se construit sur le radical du verbe, auquel on adjoint le suffixe « **-mb** ».

Ex :	ZILI (donner)	GREWA (remercier)
	<i>zilib</i> (auquel on donne)	<i>grewamb</i> (pour lequel on remercie)
	<i>ziliymb</i> (auquel on donnait)	<i>grewayamb</i> (pour lequel on remerciait)
	<i>zilitimb</i> (auquel on donnera)	<i>grewatamb</i> (pour lequel on remerciera)

Le suffixe caractéristique « **-mb** », assimilable à une désinence, sera toujours en position finale, éventuellement surchargé de la voyelle euphonique.

Le participe complétif peut être employé aux trois temps, aux quatre états, aux douze aspects et aux dix modalités (et toutes les sous-modalités). Par contre il ne possède que cette seule forme caractéristique en lieu et place des sept personnes.

4) Le participe réfléchi [katacesa trenda]

Seuls les verbes transitifs (c'est-à-dire admettant un complément d'objet, introduit par la préposition « **va** ») et à sens réfléchi possèdent le participe réfléchi.

Le participe réfléchi se construit sur le participe actif complété de la forme réfléchie en « **va int** » ou la forme seconde « **va dil int** » en situation de complément participial.

Ex :	WI (voir)		TCATE (laver)	
	va int wis	(se voyant)	va int tcates	(se lavant)
	va int wiyis	(s'étant vu)	va int tcateyes	(s'étant lavé)
	va int witis	(qui se verra)	va int tcatetes	(qui se sera lavé)

Le participe réfléchi peut être employé aux trois temps, aux quatre états, aux douze aspects et aux dix modalités (et toutes les sous-modalités). Par contre il ne possède que cette seule forme en lieu et place des sept personnes.

5) Le participe réciproque [waldafa trenda]

Seuls les verbes transitifs (c'est-à-dire admettant un complément d'objet, introduit par la préposition « **va** ») et à sens potentiellement réciproque possèdent le participe réciproque.

Le participe réciproque se construit sur le participe actif complété de la forme réfléchie en « **va sint** ».

Ex :	DISUKE (regarder)	
	va sint disukes	(se regardant l'un l'autre)
	va sint disukeyes	(s'étant regardés l'un l'autre)
	va sint disuketes	(qui se regarderont l'un l'autre)

Le participe réciproque peut être employé aux trois temps, aux quatre états, aux douze aspects et aux dix modalités (et toutes les sous-modalités). Par contre il ne possède que cette seule forme en lieu des personnes et ne vaut que pour le pluriel.

6) Emploi modal des participes [unera va trendacave]

En Kotava, le mode participe-relatif est employé assez largement. Il permet d'introduire des propositions relatives.

Le participe s'euphonise avec le nom ou le pronom qu'il représente. Le participe employé modalement est situé, sauf dans certains effets de style (inversions), après le syntagme antécédent.

Ex :	korik estus va beg tir nik (la personne qui mange du pain est un ami)
	Rojusik atayan bak dilfura batlize di zo kotawayad (les défenseurs qui ont été tués pendant la bataille ont été enterrés ici)
	Yikya pitisa titir listafa (la jeune fille qui viendra sera jolie)
	Maria zilimba (va lupa) tir listaf yik (Maria à laquelle on donne (un gâteau) est une jolie jeune fille)
	Va bat prejayamb aal alpapá (j'aime beaucoup cet arbre auquel je murmurais)

Lorsque le participe est employé en apposition, il a alors une valeur explicative :

Ex :	karvol, disukes va pisik, otcer (le chat, regardant les gens qui viennent, se sauve)
	Zveri, koribayani, me tir nuyafi (l'oiseau qui a été enfermé dans une cage n'est pas libre)
	Emudera, grewamba, tiyir lacapafa (l'accueil pour lequel je remercie était très chaleureux)

7) Les constructions gérondives [trendamuge]

On appelle constructions gérondives les emplois modaux des adverbes participiaux.

Les constructions gérondives servent à exprimer au présent la simultanéité d'une action par rapport à une autre et réfèrent obligatoirement au même sujet que la proposition principale.

Le gérondif actif utilise **les adverbes participiaux actifs**.

Ex : *estuson pulvir* (il parle tout en mangeant) [présent, simultanéité]
ranyeson kenibec (vous dormez debout)

Le gérondif passif utilise **les adverbess participiaux passifs**.

Ex : *dizvenon dankar* (il chante pendant qu'on l'observe)
tipokenon belil (tu lis pendant qu'on te rase)

Le gérondif complétif utilise **les adverbess participiaux complétifs**.

Ex : *belimbon va rupa komodel* (tu t'endors pendant qu'on te lit une histoire)
dratcembon gu ervolia va patecta bower (il gouverne le pays bien qu'il soit menacé que l'on fasse donner l'armée contre lui)

Le gérondif passé introduit une notion de cause. Inversement, le gérondif futur est utilisé pour exprimer une notion de but.

Ex : *gildayason va inafa xialara rolaní* (ayant compris ses intentions, je peux venir) [passé, cause]
va bata neva gildatason va gaderopa belí (je lis ce livre pour comprendre la politique) [futur, but]

L : Synthèse sur la notion de verbe

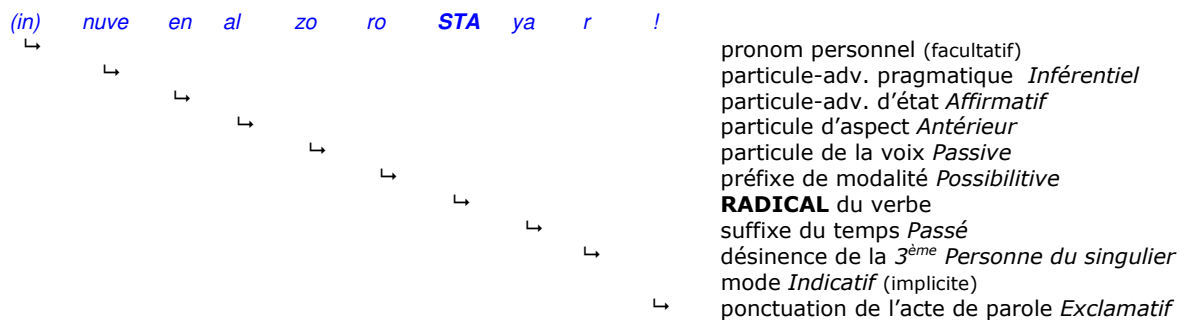
Dans les paragraphes précédents, nous avons passé en revue les différents éléments constitutifs d'un verbe Kotava et toutes les formes qu'il peut revêtir.

Il convient de retenir que, hormis le mode participe assez spécifique, le système verbal est empreint d'une très grande logique et d'une régularité absolue. Il n'existe aucune exception.

« *rojú* » (je défends), « *tí* » (je suis), « *dolé* » (je vends) ou « *estú* » (je mange) constituent les formes les plus petites qu'on puisse rencontrer. Elles sont constituées de tous les implicites plus le radical verbal, c'est-à-dire :

- acte de parole Déclaratif
- mode Indicatif
- temps Présent
- état Positif
- aspect Duratif
- modalité Effective
- voix Active
- 1^{ère} Personne du singulier
- Radical du verbe

À l'opposé, une forme verbale comme « *(in) nuve en al zo ro STA ya r !* » (il aurait vraiment pu être conduit, dit-on !) ne contient aucun implicite, hormis son mode indicatif. Il faut l'analyser ainsi :



On le voit, il existe un certain ordre entre tous ces éléments :

- 0 : pronom personnel (facultatif)
- 0bis : pragmatique (trait supprimable)
- 1 : état
- 2 : aspect
- 3 : voix
- 4 : modalité (ou sous-modalité)
- 5 : RADICAL
- [5bis : suffixe total → radical augmenté]
- 6 : temps
- 7 : personne
- 8 : mode
- 9 : acte de parole (ponctuation)

M : Verbes transitifs, bitransitifs et verbes intransitifs

En Kotava, il existe des verbes transitifs, des verbes bitransitifs et des verbes intransitifs. Ces derniers ne se distinguent pas fondamentalement par leur seule forme des premiers, sauf s'ils sont affectés du suffixe intransitivant.

1) Les verbes transitifs simples [tanmukodaf gray]

Sont appelés verbes transitifs les verbes qui admettent des compléments d'objet et se construisent donc avec la préposition transitive « **va** ». Parmi ceux-ci, les verbes transitifs simples (ou bivalents) sont la majorité et ne requièrent qu'un seul complément essentiel, indépendamment de compléments circonstanciels éventuels.

À partir d'un verbe intransitif, il est possible de créer un verbe transitif simple à valeur factitive, grâce au suffixe spécifique « **-si** » qui vient s'adjoindre au radical (en réalité sur le participe actif + **-i**) et créer un nouveau radical autonome.

Ex : **KENIBE** (dormir) → **KENIBESI** (endormir, faire dormir)
LUBE (tomber) → **LUBESI** (faire tomber)
AELE (avoir faim) → **AELESI** (affamer)

Bien entendu, ce sera ce nouveau radical qu'il conviendra de prendre en compte pour construire toutes les formes verbales étudiées précédemment.

2) Les verbes bitransitifs [tolmukodaf gray]

Sont appelés verbes bitransitifs (ou trivalents) les verbes transitifs qui requièrent normalement deux compléments essentiels pour exprimer leur complétude. Leur complément d'objet premier utilisera la préposition transitive « **va** », tandis que le second sera introduit par la préposition complétive « **gu** ». Parmi ces verbes, citons « **zilí** », « **grewá** », « **tiolté** », etc.

3) Les verbes intransitifs [mukodiskaf gray]

Ce sont les verbes (aussi appelés monovalents) qui contiennent l'idée complète de l'action en eux-mêmes, n'ont donc besoin ni n'admettent aucun complément d'objet.

Les verbes intransitifs non-dérivés sont finalement assez peu nombreux, mais ne se distinguent pas formellement des verbes transitifs. Tout au plus, notons leur importance parmi les verbes à radical final en « **-e** » ou « **-u** ».

Les verbes intransitifs dérivés proviennent des verbes transitifs auxquels on a ajouté un suffixe spécifique. On « intransitivise » un verbe transitif par l'intermédiaire du suffixe « **-we** » qui vient s'adjoindre au radical pour former un nouveau radical verbal.

Ex : **BETA** (changer) → **BETAWE** (changer, devenir différent, sens intrans.)
TUEBELTA (noircir) → **TUEBELTAWE** (noircir, devenir noir)
ESTU (manger) → **ESTUWE** (s'alimenter)

Bien entendu, ce sera ce nouveau radical qu'il conviendra de prendre en compte pour construire toutes les formes verbales étudiées précédemment.

N : Les verbes impersonnels [jilkomiskaf gray]

Il existe en Kotava un petit nombre de verbes impersonnels.

Les verbes impersonnels sont des verbes incomplets. Ils ne sont présents qu'à cinq modalités (effectif, possibilif, apparent, habituel ou absolutif), à la voix active, aux quatre modes et aux trois temps, aux quatre états et aux douze aspects, mais uniquement à la troisième personne du singulier employée sans pronom ni sujet apparent (le sujet sous-entendu de tels verbes étant le pronom à sens général « **coba** »).

Les verbes impersonnels ressortissent à la catégorie des verbes exprimant un état atmosphérique. Dans les dictionnaires, ils sont donc présents à la 3^{ème} personne du singulier. Ce sont :

abdar faire humide
afizar faire jour
afar faire clair
awaltar faire du soleil

Suite : voir Annexes (annexe C.1) pour la liste complète des verbes impersonnels d'état atmosphérique

O : Les verbes d'état [sokaf gray]

Ces verbes, d'essence intransitive, introduisent des attributs qualificatifs. Ils sont en petit nombre en Kotava. Ce sont :

<i>bevlá</i>	passer pour	<i>sipsé</i>	se rendre
<i>folkí</i>	se croire, se voir	<i>tí</i>	être
<i>ilpí</i>	cesser d'être	<i>trená</i>	continuer d'être
<i>linulá</i>	se comporter, agir en	<i>vanpí</i>	devenir
<i>nijú</i>	s'avérer, se révéler être	<i>vanyé</i>	se conduire en
<i>nuvelá</i>	sembler, paraître	<i>ví</i>	aller, se porter
<i>nuvelé</i>	faire semblant d'être	<i>vurolé</i>	être censé être
<i>pesté</i>	se sentir	<i>zavzá</i>	rester, demeurer
<i>rulé</i>	se trouver, se considérer		

P : Les verbes de sensation [pestaleraf gray]

Ces verbes sont intransitifs. Ils sont dérivés de substantif et ont un radical avec une terminaison caractéristique en « -e ». Ce sont :

<i>aelé</i>	avoir faim
<i>akolé</i>	être malade
<i>aundé</i>	avoir du dépit

Suite : voir Annexes (annexe C.2) pour la liste complète des verbes de sensation

Q : Les verbes de mouvement [liziweraf gray]

Il existe en Kotava un certain nombre de verbes qui sont susceptibles d'entrer en composition avec **n'importe quelle préposition locative** (et celle-ci à n'importe quelle forme). Cf. Annexes (annexe A3) pour la liste de ces prépositions.

Ces verbes, appelés *verbes de mouvement*, deviennent alors transitifs et construisent donc leurs compléments d'objet par l'intermédiaire de la préposition « va ». L'idée locative reste entièrement contenue dans la préposition préfixée et radicalisée.

Les verbes de mouvement personnels sont :

<i>grablú</i>	se déplacer par sauts	<i>pujé</i>	nager
<i>kildé</i>	glisser	<i>rumkú</i>	se déplacer par suspension
<i>krafú</i>	rouler sur soi	<i>talá</i>	voler
<i>lakí</i>	aller (sur une monture animale)	<i>terigé</i>	ramper, se déplacer par reptation
<i>laní</i>	aller (à pied, sur pattes)	<i>vulté</i>	courir
<i>lapí</i>	aller (par un moyen mécanique)	<i>welvú</i>	se déplacer par bonds

Exemples de compositions verbales avec verbe de mouvement personnel :

va mona kolaní (j'entre dans la maison)
va widava remtalar (il traverse la ville en volant)
malvultel (tu pars en courant)

Il existe également trois verbes de mouvement non-personnels. Ces verbes ne concernent normalement que des phénomènes naturels, abstraits ou êtres immatériels et, sauf de façon éventuellement métaphorique, ne s'appliquent pas à des individus animés ou tangibles. Ce sont :

<i>ní</i>	se déplacer	fluides tangibles, matières, liquides, objets autonomes (ex. eau, lave, poussière, terre, boue, glace, végétation, rochers, sang, sève, étoile, astéroïde, véhicule, plante, etc.)
<i>stí</i>	se déplacer	fluides non palpables, ondes, objets invisibles (ex. électricité, radiations, onde, microbes, bactéries, énergie, lumière, vent, air, gaz, bruit, etc.)
<i>fí</i>	aller, parcourir	concepts abstraits, êtres immatériels (ex. temps, pensée, idée, divinité, etc.)

Exemples de compositions verbales avec verbe de mouvement non-personnel :

lorik va swava kofir (le dieu entre dans le(s) esprit(s))
bixe va piluda divnir (le sable s'écoule de la plage)
suka va ewala remstir (le vent passe à travers l'île)